

MOTION

Conférence des présidents de sections du Comité national (CPCN)

Objet : Effets possibles de la réforme des retraites sur l'emploi scientifique au CNRS

La Conférence des président-e-s du comité national de la recherche scientifique alerte sur les conséquences potentiellement dommageables de la loi dite de réforme des retraites promulguée le 14 avril 2023.

En effet, une disposition de cette loi, actuellement en attente de décret, prévoit que les chercheurs et chercheuses puissent demander une prolongation d'activité jusque l'âge de 70 ans. Cette même loi prévoyant une augmentation du nombre de trimestres liquidables pour bénéficier d'une retraite à taux plein, un nombre croissant de collègues seront fondé.es à demander un report de leur départ à la retraite. De con côté, le Ministère délégué aux comptes publics indexe l'ouverture de postes aux départs à la retraite. Aussi, si les demandes, légitimes, de report du départ à la retraite de nos collègues étaient automatiquement satisfaites, elles bloqueraient d'autant l'ouverture de postes aux concours, dans un contexte d'attrition de l'emploi au CNRS (3000 emplois perdus sur la charge de service public de 2010 à 2020). Si les demandes de report, déposées en vue de bénéficier dans le contexte de la loi du 14 avril 2023 d'une retraite à taux plein, étaient refusées, cela amènerait une réduction du montant des pensions de nombre de collègues et pèserait sur l'attractivité de nos métiers.

Aussi, nous alertons dès à présent les pouvoirs publics sur la nécessité d'assurer aux personnels de la recherche des pensions dignes, sans pour cela bloquer l'accès aux emplois scientifiques statutaires et nuire ainsi à l'attractivité déjà fragile de nos métiers et des établissements publics scientifiques.

Fabien Jobard
Président de la CPCN

Motion adoptée le 26 juin 2023

35 voix Favorables et 2 Abstentions.

Liste des destinataires :

- Mme Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
- M. Gabriel Attal, ministre délégué aux comptes publics
- Mme Bénédicte Durand, conseillère éducation, jeunesse, enseignement supérieur et sports, cabinet de la Première ministre
- M. Antoine Petit, président directeur général du CNRS
- M. Alain Schuhl, directeur général délégué à la science du CNRS
- M. Christophe Coudroy, directeur général délégué aux ressources du CNRS
- M. Eric Lanciaux, directeur des ressources humaines du CNRS